CONSIDÉRATIONS

N° 159.

SUR

LES BAINS DE MER;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 29 juin 1833, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR PHILIPPE-NICOLAS-FRANÇOIS BROCHOT, de Rochefort,
Département de la Charente-Inférieure;

Bachelier ès-sciences de la Faculté de Paris; ancien Élève des hôpitaux de la même ville.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1833.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER, Président.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN, Examinateur.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX, Examinateur.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN.
	.....
Pathologie médicale	DUMÉRIL.
	ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU, Examinateur.
Clinique médicale	FOUQUIER.
	BOUILLAUD.
	CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER.
	JULES CLOQUET.
	DUPUYTREN.
	ROUX, Suppléant.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Bayle.	Hatin.
Bérard (Auguste).	Hourmann.
Blandin.	Jobert, Examinateur.
Boyer (Philippe), Suppléant.	Laugier, Examinateur.
Briquet.	Lesueur.
Brongniart.	Martin Solon.
Broussais (Casimir).	Piorry.
Cottereau.	Requin.
Dalmas.	Sanson (aîné).
Dubled.	Sanson (Alphonse).
Guérard.	Royer-Collard.
	Trousseau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE.

A MA MÈRE.

P.-N.-F. BROCHOT.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/considerationssu0005vari_g4g2

CONSIDÉRATIONS

SUR

LES BAINS DE MER.

Les nombreux avantages que de tout temps, et depuis quelques années surtout, la thérapeutique médicale a retirés de l'usage des bains de mer, sont trop évidens aujourd'hui pour que l'on puisse douter encore de l'efficacité de ce moyen dans un assez grand nombre de maladies, qui, après avoir résisté à l'emploi de leurs remèdes ordinaires, ont trouvé leur guérison ou leur soulagement dans son administration bien dirigée. Les médecins qui habitent les côtes ont pu dès long-temps se convaincre sans peine des ressources que leur offrait cet agent médicinal, par les succès heureux qui ont plus d'une fois accompagné son usage mis en pratique sous leurs yeux. Mais ce qui doit nuire, sans doute, à la juste réputation que le bain de mer mérite, et faire souvent porter de son utilité un jugement désavantageux, a été et sera toujours le résultat de son emploi chez certaines personnes, qui croient n'avoir aucunement besoin d'être dirigées dans son administration, et qui, en usant sans règle ni mesure, s'étonnent ensuite de ne point voir réaliser les espérances qu'on avait pu leur faire concevoir, et rejettent sur le moyen qu'on leur avait

conseillé, le tort qu'elles seules ont à se reprocher dans cette circonstance.

Les effets des bains de mer, bien étudiés en Angleterre, par *Currie*, *White*, *Russell*, et surtout par *Buchan*; en Allemagne, par le docteur *d'Aumerie*, et aux bains de mer de Dieppe, par M. *Mourgué*, ont rappelé sur eux la faveur qu'ils n'auraient jamais dû perdre. Sans considérer, au reste, ce moyen thérapeutique, comme une sorte de panacée universelle, je crois qu'on en a porté aussi quelquefois un jugement trop sévère, et qu'en rétrécissant le cercle des affections dans lesquelles il peut être mis en pratique, il deviendra entre les mains d'un médecin sage et qui en suivra bien les effets, d'une utilité incontestable dans certains cas encore assez nombreux.

On pourrait difficilement se faire une idée de l'action du bain de mer sans connaître à la fois ses propriétés physiques et chimiques, considérées dans leurs rapports avec notre organisation. Toutes ne sont pas d'une égale importance; et, sans m'arrêter aux considérations de saveur, de couleur, etc., qui ne sont que d'un intérêt secondaire, je passerai successivement et seulement en revue, 1°. la composition chimique de l'eau de mer; 2°. sa température; 3°. sa pesanteur spécifique, et 4°. enfin, le mouvement oscillatoire transmis aux corps qui s'y trouvent plongés, par le mouvement et la percussion continue des lames.

1°. *Composition chimique.* La composition chimique de l'eau de mer, variable suivant une foule de circonstances, a fait ranger ce liquide dans la classe des eaux minérales salines. Un grand nombre d'analyses en ont été faites, et toutes ou presque toutes diffèrent soit par le nombre, soit par les proportions des produits obtenus. Il est cependant un certain nombre de substances dont la présence dans l'eau de mer est continuelle, qui forment la plus grande partie de ses composans, et que l'on peut regarder comme la cause des effets tant primitifs que secondaires que son action produit sur nos organes. Ainsi, en première ligne, nous y voyons figurer les hydrochlorates de soude et de

magnésie, qui à eux seuls forment à peu près les neuf dixièmes du produit obtenu par l'évaporation de l'eau de mer; l'acide carbonique, les carbonates de chaux et de magnésie, et le sulfate de chaux, qui composent à peu près le dernier dixième. La présence du brôme et de l'iode a été aussi reconnue dans ce liquide pendant ces dernières années. En résultat de ces analyses, nous trouvons donc au premier rang dans la composition de l'eau de mer des sels (hydrochlorates de soude, de magnésie, sulfate de soude) dont l'action stimulante est bien connue, et qui donneront lieu à des effets de même genre, que nous étudierons plus tard; en second lieu, le brôme et l'iode, qui, quelque minime que soit la quantité qu'en contient l'eau de mer, sont regardés par M. *d'Aumerie*, le dernier de ces corps surtout, comme une de ses puissances les plus agissantes et les plus énergiques. Ce praticien pense que c'est à l'iode qu'on doit rapporter le principe de la propriété fondante et résolutive que l'on a signalée dans l'eau de mer. Les substances, autres que celles dont je viens de signaler l'action, entrant pour des quantités très-petites dans la composition de ce liquide, et n'agissant ordinairement d'une manière sensible que sous un volume beaucoup plus considérable que celui qu'en contient l'eau de mer, ne doivent pas être comptées dans les effets auxquels son usage donnera lieu.

2°. *Température.* La température de l'eau de mer observée à Dieppe, par le docteur *Mourgué*, pendant l'été, a donné pour moyenne une élévation de 13° à 14°+o (*Réaumur*), c'est-à-dire un degré de chaleur de beaucoup au-dessous de celui de l'atmosphère dans cette saison de l'année. On peut donc, dans l'acception rigoureuse du mot, classer le bain de mer parmi les bains froids, et lui appliquer tout ce que l'expérience dit des effets favorables de ces derniers. Le bain de mer diffère cependant du bain froid ordinaire, en ce que sa température est beaucoup plus égale, en vertu de la capacité plus grande de l'eau de mer pour le calorique, par suite de la grande quantité de sels qu'elle tient en dissolution. Nous verrons plus tard que ce bain, con-

sidéré sous le rapport de sa température, peut être suivi d'effets différens, suivant que cette température est plus ou moins basse et que la durée de l'immersion est plus ou moins prolongée.

3°. *Pesanteur spécifique.* Des qualités physiques de l'eau de mer, sa pesanteur spécifique est sans contredit une des plus importantes à connaître pour ses effets. M. *Gay-Lussac* l'a reconnue pour être à celle de l'eau commune dans le rapport d'1,0286 à 1,000; mais cette moyenne peut être dépassée ou non atteinte. Surpassant ainsi de beaucoup la densité de l'eau commune, on conçoit que l'eau de mer devra faire éprouver au corps qui y sera plongé une pression d'autant plus forte, et nous verrons en effet tout à l'heure cette pression, qu'augmentent encore le poids de l'atmosphère à la surface de la mer et le mouvement continuel des lames, constituer un des principaux phénomènes de l'immersion.

4°. *Des vagues ou lames.* La vague, qui se brise à chaque instant sur le corps, n'ajoute pas seulement, comme je viens de le dire, à la pression que l'on éprouvera pendant l'immersion; les effets de cette percussion réitérée ne se borneront pas seulement à la surface; ils se feront ressentir aussi aux parties internes, qui en recevront un ébranlement ou une secousse générale égale, sinon supérieure, à celle produite par la douche ordinaire. On ne pourra donc refuser à la lame une grande part aux effets thérapeutiques du bain de mer, soit quand il s'agira de réveiller la vitalité engourdie, de diminuer des douleurs nerveuses locales, soit quand il sera nécessaire de résoudre certains engorgemens, différens cas où les effets de la douche simple ont été reconnus éminemment utiles.

Ce que je viens de dire des propriétés physiques et chimiques de l'eau de mer doit faire augurer déjà que son action donnera lieu à des phénomènes d'une tout autre nature et d'une tout autre intensité que ceux du bain froid ordinaire. Avant cependant de passer à l'énoncé de ces phénomènes, je crois être amené à parler de certaines

règles à observer dans l'administration du bain de mer, règles qui sont d'une utilité des plus grandes quand on veut se rendre compte des symptômes que l'on est alors quelquefois dans le cas d'observer.

En général, il ne convient qu'aux adultes bien portans de se soumettre à l'action du bain de mer à tout moment et à plusieurs reprises dans le jour. Les vieillards, les enfans, les femmes, surtout les valétudinaires, doivent éviter d'en faire un usage trop répété. Le matin et le soir me paraissent être pour eux les momens les plus favorables à son administration, en ce qu'alors l'équilibre tend davantage à s'établir entre la température de l'air extérieur et celle de la mer. La durée du bain devra être proportionnelle à l'état des forces, à moins qu'on ne se livre à l'exercice de la natation, ce qui le rendra et plus utile et plus agréable. On a long-temps signalé comme devant être évitée l'immersion dans l'eau de mer lorsqu'on est échauffé par un exercice quelconque, et que la transpiration cutanée a été excitée. Cette opinion a paru erronée au docteur *Currie*. « En général, dit-il, un excès de chaleur « obtenu par un exercice qui n'a point affaibli l'économie ne fait que « rendre plus supportable l'action du bain de mer. On doit éviter « alors qu'une perspiration abondante ait dissipé la chaleur, et la fa« tigue affaibli les forces vitales. Je me suis bien trouvé, dit-il en« core, d'avoir prescrit à des personnes faibles, avant l'immersion, « un degré d'exercice tel, qu'il pût augmenter l'activité du système « vasculaire, exciter la chaleur, et assurer ainsi une réaction qui, « sans cela, n'aurait point eu lieu. On voit souvent des personnes « qui ont attendu la fraîcheur éprouver, à leur entrée dans le bain, « un frisson pouvant devenir alarmant, et quelquefois même dange« reux. S'il est parfaitement sûr d'entrer dans le bain de mer froid au « commencement d'un exercice violent, rien n'est plus dangereux « lorsqu'il a produit une perspiration abondante, et qu'un état de « langueur et de fatigue est survenu, parce que, dans ces circon« stances, non-seulement la chaleur est bientôt dissipée, mais qu'en« core le système affaibli abandonne plus facilement celle qui lui res« tait. »

On peut en général long-temps continuer l'usage des bains de mer, quoique la température en diminue peu à peu, en les commençant dans les chaleurs de l'été; on peut alors les prolonger jusqu'au milieu de l'automne avec les mêmes avantages et le même plaisir. En Angleterre même, l'automne est la saison que l'on choisit de préférence pour prendre des bains de mer. *Buchan* y assigne pour cause que l'eau de mer est plus chaude à quelques semaines du milieu de l'été, qu'à une égale distance avant cette époque de l'année.

Les auteurs qui se sont occupés de l'emploi des bains de mer ont signalé un assez grand nombre d'affections comme contre-indiquant l'usage de ce moyen thérapeutique. Ainsi, *Marcard* le défendait chez les individus sujets à des sueurs abondantes et fétides, à des éruptions habituelles à la surface de la peau, à des céphalalgies. *Buchan* désigne comme s'opposant à son emploi une espèce de céphalée des personnes faibles et délicates, des femmes surtout, céphalée qui a son siége à l'occiput et qui ressemble à celle qui accompagne le frisson d'une fièvre d'accès. Les personnes sujettes à des hémorrhagies habituelles, les sujets prédisposés aux bronchites et aux pneumonies, les hémoptysiques, surtout quand leur affection est la suite de la présence de tubercules dans le parenchyme pulmonaire, doivent éviter autant que possible de s'exposer à l'influence du bain de mer. Il en sera de même le lendemain d'un excès de table, et à plus forte raison quand le corps sera encore sous l'influence de boissons enivrantes ou d'une digestion difficile. Outre les règles que je viens d'indiquer, il en est encore, mais qui concernent l'administration du bain froid ordinaire comme celle du bain de mer; je crois inutile de les rapporter ici. D'autres, plus spéciales à ce dernier moyen, seront indiquées plus tard, quand il s'agira de la conduite à tenir dans les circonstances particulières où il peut devenir nécessaire de discontinuer ou de suspendre momentanément son usage. L'étude des phénomènes qui ont lieu sous l'influence instantanée du bain va maintenant nous occuper; je les diviserai en phénomènes primitifs ou physiologiques, et en phénomènes secondaires ou thérapeutiques.

Phénomènes primitifs. En général, les phénomèmes primitifs de l'action du bain de mer, observés chez l'homme sain et chez l'homme malade, ne diffèrent que par le degré, et en raison de l'impressionnabilité plus grande chez ce dernier dans les rapports qu'il peut avoir avec les agens extérieurs, impressionnabilité qui donne cependant lieu quelquefois chez lui à des symptômes d'un caractère à part. Je n'étudierai pas ces phénomènes chez l'un et l'autre sujet successivement; je me contenterai d'appuyer plus spécialement sur les symptômes particuliers au malade, quand l'occasion s'en présentera. Lorsque les effets de l'immersion présenteront chez tous deux la même physionomie, il sera facile de se faire une idée de la différence du degré chez le valétudinaire, en raison de l'état où on pourra le supposer au moment où il s'exposera à l'action du bain de mer.

La première sensation que l'on éprouve au moment de l'immersion dans la mer est celle d'un frisson plus ou moins vif, suivant l'état de force ou de faiblesse dans lequel on se trouve, et qui perd peu à peu de son intensité par suite d'immersions journalières. L'impression de choc, sur laquelle insiste spécialement *Buchan*, n'a réellement lieu, selon moi, qu'autant que le corps est plongé instantanément et en entier à une certaine distance du rivage. Sur les plages unies, et qui présentent une certaine étendue de terrain que le soleil a réchauffé pendant une grande partie du jour, la chaleur étant plus élevée sur les bords d'un certain nombre de degrés et diminuant successivement à mesure que le malade avance, l'impression d'une température plus basse que celle du corps devient à peu près nulle par suite de ce passage dans des milieux d'une chaleur successivement décroissante. Ce que je viens de dire de la sensation du choc, s'applique aussi à celle du frisson dont j'ai parlé plus haut, qui est de plus ou moins longue durée, suivant que le malade persiste à demeurer dans un état de repos plus complet ou qu'il s'agite, au contraire, en nageant et en s'exposant aux coups répétés de la vague; le corps semble alors se réchauffer et reprendre peu à peu sa température habituelle. Sous l'impression du froid, la peau pâlit, devient ru-

gueuse, anserine; elle se contracte : en même temps, suppression de la transpiration cutanée, augmentation au contraire de la sécrétion urinaire. Cette supersécrétion de l'urine, que l'on a attribuée à l'absorption du liquide par la peau, est ordinairement si instantanée, qu'elle me semble plutôt trouver son explication et sa cause dans l'arrêt de la transpiration à la surface extérieure du corps. Lorsque le liquide atteint la hauteur de l'épigastre, de nouveaux phénomènes apparaissent : c'est d'abord un sentiment de pesanteur, un resserrement plus ou moins considérable de la poitrine. La respiration est diaphragmatique, suspirieuse; chez quelques sujets même elle devient convulsive. Cette sensation pénible cesse ordinairement lorsque la personne plonge dans l'eau en totalité. Nous avons vu la peau pâlir, se contracter; les veines superficielles s'effacent successivement; le sang reflue vers les troncs vasculaires principaux; les battemens du cœur augmentent de force et de rapidité. Ces phénomènes du côté du cœur ne peuvent pas être sans une influence très-grande sur l'état du pouls. Comment se fait-il alors que les auteurs soient d'un avis contraire en ce qui concerne cette modification? *Currie* et M. *Mourgue* ont en effet trouvé que le nombre des pulsations diminuait de 10 à 15 pendant les premiers momens de l'immersion. *Buchan* et M. *d'Aumerie* ont trouvé d'un autre côté le pouls plus fréquent au début du bain, et ce dernier observateur l'a vu revenir à son état naturel en conservant cependant plus de force. Le docteur *Stoch* y a aussi observé de la fréquence, contre l'opinion émise à ce sujet par *Marcard*. Tous ces phénomènes, qui ne sont pas toujours sans quelque chose de pénible pour les sujets chez qui on les observe, disparaissent ordinairement bientôt pour faire place à un sentiment général de bien-être.

Après quelque temps cependant, surtout si le baigneur est déjà affaibli, on voit ce sentiment agréable faire place à une nouvelle sensation de froid, qu'il est toujours prudent d'éviter dans ces circonstances. Le frisson se fait de nouveau sentir : il commence alors par les extrémités, qui pâlissent et se rident; la peau, qui s'était un peu

épanouie, se contracte encore et reprend son apparence rugueuse ; la température du corps suit une marche rapidement décroissante ; et si, averti par ces premiers symptômes, le malade ne se soustrait à l'influence d'un milieu qui agit sur lui d'une manière aussi funeste, on peut voir survenir des défaillances, des lipothymies. Le sang affluera et congestionnera vers les organes intérieurs ; un raptus vers le cerveau peut enfin, dans ces circonstances, donner lieu à une asphyxie mortelle. C'est l'ensemble de ces symptômes que l'on a désigné comme constituant l'action débilitante du bain de mer. L'on conçoit sans peine combien on devrait surveiller l'administration d'un moyen dont l'emploi peut donner lieu à des accidens aussi graves, si l'on ne l'avait déjà à peu près entièrement rejeté de la thérapeutique.

Si, au lieu d'avoir attendu l'arrivée des symptômes que je viens d'indiquer, l'on quitte le bain avant l'arrivée du second frisson, on voit apparaître une nouvelle série de phénomènes, auxquels on a donné le nom de phénomènes de réaction. De contractée et de pâle qu'elle était, la peau devient rouge et s'épanouit ; la respiration est plus libre, les battemens du cœur sont plus réguliers ; le pouls devient plus fort, plus fréquent, prend même quelquefois une apparence fébrile ; la transpiration reparaît ; une chaleur douce, un vif sentiment de bien-être se font sentir ; on éprouve un surcroît d'énergie dans tous les organes ; on se sent et plus fort et plus leste ; vient plus tard une sensation agréable de fraîcheur et de rénovation vitale ; l'appétit est augmenté. Il n'est pas rare, en outre, de remarquer une propension plus ou moins grande au sommeil, sommeil qui, s'il est satisfait, est ordinairement suivi d'une transpiration abondante ; on ne doit, du reste, se mettre au lit à la sortie du bain qu'autant que l'état de santé dans lequel on se trouvait quand on l'a pris n'en devait pas permettre l'usage, et que l'on voit persister les frissons et la pesanteur de tête qui surviennent alors quelquefois chez certains sujets. Chez les individus valides, la même manière d'agir aurait l'inconvénient d'exciter quelquefois la réaction jusqu'à l'état fébrile. L'absence des phénomènes de réaction doit ordinairement faire conclure que le temps de l'im-

mersion a été trop prolongé, ou que la température du liquide était trop basse, ou enfin que l'emploi du bain de mer ne convenait pas à l'état actuel du baigneur. On doit alors suspendre pour quelque temps son emploi, sous peine d'en voir la continuation donner lieu à des céphalalgies opiniâtres, à des frissons, à des désordres même du côté du tube digestif, qui ne peuvent qu'ajouter à la gravité des symptômes de la maladie. On pourrait cependant dans le premier cas continuer l'usage de ce moyen, mais en exerçant une surveillance active; habituer le corps dans le second cas à supporter l'impression d'une basse température par l'usage de bains de baignoire d'une chaleur décroissante: dans le dernier cas, le bain de mer doit, à mon avis, être entièrement suspendu, au moins momentanément.

Les phénomènes de l'immersion diminuent ordinairement d'intensité par l'usage long-temps continué des bains de mer. Nous avons vu plus haut que le premier frisson devenait, avec le temps, de moins en moins vif; les horripilations, les céphalalgies, auxquelles certains individus sont sujets au commencement de l'emploi de ce moyen, perdent peu à peu toute leur intensité; le deuxième frisson s'éloigne aussi chaque jour de plus en plus. Ces considérations s'appliquent cependant bien plutôt à l'homme sain et robuste qu'aux individus malades. On voit en effet, chez certains de ceux-ci, les phénomènes observés lors des premiers essais conserver dans la suite toute leur intensité première, prendre même une gravité inquiétante; et ce fait est surtout remarquable chez les sujets à qui le bain de mer n'apporte aucun soulagement dans les affections qui leur en ont fait rechercher l'emploi. Ces accidens deviennent alors un signe de suspendre la médication commencée, pour rendre par d'autres moyens, s'il est possible, la constitution de ces individus plus disposée pour l'administration de cet agent thérapeutique, si l'on croit qu'il soit essentiellement nécessaire de recourir à son emploi, quoique, à mon avis, il devienne dans ces cas le plus souvent inapplicable. Outre les phénomènes déjà précités, et qui concernent la généralité des sujets, on en voit survenir quelquefois de particuliers à certaines personnes : ainsi, l'on

pourra remarquer un prurit incommode, des efflorescences à la peau à la suite du bain, phénomènes que l'on a successivement attribués à la présence de sels irritans dans la mer, au contact des méduses, ou même de l'écume que la mer abandonne en se retirant. Quelles que soient ces causes, il est à croire que certaines idiosyncrasies sont plus aptes que d'autres à éprouver cette influence. Ainsi, il m'est souvent arrivé de me baigner à tout instant de la marée, de toucher des méduses sans éprouver aucun de ces phénomènes : un de mes amis, M. Constans, m'a dit avoir éprouvé maintes fois un effet entièrement opposé.

Phénomènes consécutifs. Tels sont les principaux phénomènes primitifs qui accompagnent l'immersion du corps dans la mer. Mais l'usage prolongé de ce moyen donne lieu à des phénomènes consécutifs d'une tout autre importance. Si l'action première du bain de mer n'a pas toujours des différences très-tranchées de celles du bain froid ordinaire, les effets sont bien autres quand le premier de ces moyens a été mis en pratique un grand nombre de fois : ce sont ces effets que l'on peut véritablement appeler *effets thérapeutiques du bain de mer.* Je vais examiner successivement les diverses modifications que son usage fait subir aux principaux appareils de l'organisme, en les considérant, autant que possible, dans leurs rapports avec le tempérament, la nature des maladies, etc.

Digestion. C'est surtout sur les organes qui constituent l'appareil digestif que le bain de mer exerce une action plus directe et plus puissante. A la suite de plusieurs immersions, on voit en effet les tuniques gastro-intestinales prendre du ton, l'appétit devenir plus vif, et avec un besoin plus grand et plus souvent répété de prendre des alimens, les fonctions digestives avoir lieu avec plus de rapidité, l'absorption à la surface de l'intestin devenir de plus en plus active. De là des constipations opiniâtres chez certaines personnes ; de là ces guérisons de diarrhées anciennes qu'on a vues céder en quelques jours à l'action

tonique du bain de mer. L'effet opposé a dû être observé quand les matières fécales s'accumulaient en grande quantité dans l'extrémité du tube intestinal par suite d'atonie de cet organe. Mais c'est dans les langueurs et les faiblesses d'estomac surtout, que d'heureux succès ont été obtenus de l'emploi de ce moyen. Combien d'individus à digestion lente, maigres, faibles, sans appétit, pour qui le moindre exercice était un travail, qui ne goûtaient qu'un sommeil non réparateur, et qui ont retrouvé sous l'influence du bain de mer digestion, appétit, force, enbonpoint, activité, sommeil! Chez certains malades, il n'est cependant pas rare d'observer, outre les modifications déjà indiquées, des effets qui constituent de véritables symptômes. Dans ces cas, l'effet transmis par l'excitation de la peau aux organes digestifs ne fait plus seulement que donner du ton; il y a de la sensibilité, une sorte de tension et d'intumescence des viscères gastriques; quelfois le ventre se météorise; on voit survenir du ténesme pendant les évacuations alvines; certains malades éprouvent même des épreintes dysentériques : les selles présentent des formes variées; d'abord difficiles, elles deviennent quelquefois liquides; le malade maigrit. Ces symptômes cessent ordinairement d'eux-mêmes, ou cèdent à l'emploi de quelques minoratifs, et l'on voit alors successivement la tension du ventre diminuer, le moral, excité d'abord, devenir plus calme, les selles reprendre plus de consistance, être plus abondantes et plus égales, les fonctions des viscères abdominaux se rétablir, les forces digestives en particulier, dont il faut soutenir alors l'activité par une alimentation appropriée à leur développement. On aurait tort, du reste, de vouloir trouver dans l'action seule du bain de mer la cause d'un changement aussi profond dans un des principaux appareils de l'économie. L'influence de l'air des côtes est certes aussi pour beaucoup dans ce résultat, qui ne sera jamais le même quand on se procurera à grands frais, loin des bords de la mer, la ressource des bains d'eau que l'on en aura fait venir, et auxquels il manquera alors un de leurs principaux moyens de réussite. Ce que je viens de dire des effets

de l'atmosphère maritime est encore bien plus remarquable, quand on les considère, ainsi que ceux du bain de mer, sur l'appareil de la respiration et de la circulation, dont je vais maintenant m'occuper.

Respiration et circulation. Nous avons vu, en parlant des phénomènes primitifs de l'action du bain de mer, une gêne plus ou moins grande de la respiration être un des principaux effets de l'immersion instantanée. L'action journellement renouvelée d'une compression aussi forte que celle qu'exerce le poids de l'eau de mer à la surface de la poitrine, le reflux du sang que nous avons vu avoir lieu des vaisseaux superficiels vers les gros troncs intérieurs, et le retour de ce fluide à la périphérie, aussi souvent répétés, ne doivent pas être sans une influence des plus grandes sur l'appareil circulatoire. A l'observation des individus qui depuis quelque temps font un usage suivi du bain de mer, on s'aperçoit, en effet, que l'action de ce moyen sur la circulation n'est pas moins remarquable que celle exercée sur l'appareil digestif. Sous son influence, les battemens du cœur et du pouls prendront plus de force et de régularité, et ce phénomène sera d'autant plus tranché, que ce moyen aura été employé par des individus affectés de palpitations nerveuses, et de spasmes du cœur et des gros vaisseaux, ou par des sujets chez qui des affections débilitantes influeront sur la force et la régularité d'action de ces organes. Nous verrons aussi, sous cette influence, chez les jeunes filles chlorotiques, chez les femmes affectées de leucorrhée ou sujettes à des hémorrhagies passives, chez les personnes à chairs bouffies, à teint pâle, à tempérament lymphatique, le sang devenir plus coloré, plus consistant, plus riche en fibrine; le pouls, auparavant presque nul et d'une faiblesse extrême, prendre de la force, l'infiltration disparaître à la suite. Cette influence du bain de mer sur la richesse et la consistance du sang a été mise hors de doute par l'observation que l'on a faite de l'existence d'une couenne inflammatoire à la surface du caillot que donne le sang tiré de la veine d'individus soumis depuis long-temps à l'influence de ce moyen. Le raisonnement tend à faire

établir que cette action, si sensible chez les individus anémiques, devra produire une pléthore sanguine chez les individus en qui prédomine le système artériel. Souvent, en effet, les personnes de cette constitution, qui devraient user sobrement des bains de mer, et qui n'en abusent qu'avec trop d'assurance, se voient, par suite des céphalalgies et des vertiges auxquels donne lieu chez eux l'emploi prolongé de ce moyen, obligées d'avoir recours, à la fin de la saison, à une ou plusieurs émissions sanguines. N'avons-nous pas vu, du reste, qu'il était de règle de faire éviter l'emploi du bain de mer aux personnes prédisposées à des congestions vers les principaux organes. L'action que nous avons vu exercer par le bain de mer sur l'appareil digestif ne sera pas, d'un autre côté, sans influence sur la composition du sang : en suivant alors les effets que cette médication fera subir à l'organisme, on voit quelle sera l'action de ce moyen sur la respiration, par l'abord dans les poumons d'un sang riche en matières nutritives, jointe à l'action propre de l'atmosphère maritime sur la muqueuse pulmonaire. Outre ces diverses modifications, il doit être encore d'autres changemens auxquels donnera lieu l'impression seule et directe du contact de l'eau de mer à la surface extérieure du thorax. On a déjà vu quel était le sentiment de constriction occasioné par l'impression du froid sur cette partie, et l'on a pu juger de la gêne que devaient en éprouver à leur développement les organes contenus dans cette cavité. Cette gêne exigeant un redoublement de force de la part des muscles inspirateurs, pour vaincre la résistance qui s'oppose à l'exercice de la fonction, un tel exercice, renouvelé chaque jour, devra enfin agir sur la tonicité de ces muscles ; il devra à la fin augmenter leur puissance, faciliter ainsi plus tard une plus grande dilatation de la poitrine, et par suite l'admission dans les poumons d'une plus grande quantité de fluide atmosphérique. Combien la suite de ces phénomènes ne tendra-t-elle pas alors à assurer plus tard la plénitude des fonctions respiratoires! Ne serait-il pas permis aussi de chercher dans ces diverses actions la source de cette observation, facile à renouveler tous les jours, que les habitans des côtes maritimes ont la

respiration plus grande et plus facile, la circulation plus régulière, le teint plus coloré et une énergie vitale plus développée que les habitans de l'intérieur, surtout ceux des plaines basses et des grandes villes.

Systèmes nerveux. Les effets du bain de mer sont loin d'avoir été aussi bien étudiés sur l'appareil nerveux que sur les deux appareils dont je viens de passer en revue les diverses modifications. Il serait cependant à espérer de l'étude bien entendue de son mode d'action sur ce système d'heureuses applications à en faire dans les maladies nerveuses; et peut-être est-ce dans la négligence de cette étude qu'il faut chercher la cause du peu de succès que l'on a retirés jusqu'aujourd'hui de l'emploi de ce moyen dans le traitement de ces affections. Tout ce que l'on sait de l'action du bain de mer dans ce cas, c'est qu'il paraît limiter la sensibilité nerveuse, que son usage prolongé diminue l'impressionnabilité du derme, qu'enfin l'action des lames, dont j'ai parlé en rendant compte des propriétés physiques de l'eau de mer, peut être très-utile dans certaines affections qui paraissent dépendre d'une lésion de l'innervation, et où son usage paraît avoir déjà rendu à cette fonction sa régularité première.

Nutrition, absorption, sécrétions. Le bain de mer et l'atmosphère maritime, agissant avec autant d'énergie que nous l'avons vu sur les appareils digestif, respiratoire et de la circulation, on peut se faire une idée des heureux effets que ces deux agens exerceront secondairement sur l'absorption, tant assimilatrice que récrémentitielle. Sous leur influence se montrent en effet de nombreux phénomènes qui indiquent une action réparatrice et régulatrice dans les diverses fonctions de l'organisme. Si nous considérons d'abord quels seront les effets des bains de mer sur la nutrition, nous verrons cette fonction prendre une activité qui nous paraîtra d'autant plus sensible que l'effet en sera étudié chez des individus dont les organes auront perdu de leur volume. Chez ces sujets, les parties reprendront sous nos yeux

et plus de forme et plus de rondeur sous l'influence d'une assimilation d'un mode plus régulier. Il ne faut pas croire cependant que ce soit toujours en augmentant le volume des organes que l'influence du bain de mer sur l'absorption se fasse sentir ; chez certaines personnes, on voit la maigreur remplacer au contraire les apparences d'une santé brillante. Mais si l'on observe avec soin le tempérament des sujets en qui ce phénomène de maigreur a le plus d'évidence, on voit que chez la plupart d'entre eux prédominent les systèmes muqueux et lymphatique, que leurs chairs sont molles, pâles, bouffies, quelquefois même leur tissu cellulaire infiltré. Au reste, quel que soit le résultat de l'action du bain de mer dans ces cas, qu'en resserrant les mailles du tissu cellulaire il s'oppose à l'accumulation de la graisse dans ces parties, ou qu'il facilite la résorption des liquides qui y peuvent être accumulés, ou qu'il augmente l'embonpoint en activant l'assimilation, quelque différens que paraissent ces effets au premier abord, on voit facilement que la cause est toujours la même, qu'elle repose toujours sur l'action tonique des bains de mer. Les phénomènes du côté des voies urinaires ne se renferment pas dans le seul besoin d'excrétion de l'urine, que l'on éprouve au moment de l'immersion dans l'eau de mer ; des effets ultérieurs du bain se font aussi remarquer dans l'exercice de cette fonction ; aussi cet effet est surtout remarquable chez les valétudinaires : la sécrétion devient plus abondante dans les premiers temps de l'emploi du bain de mer. L'urine prend un aspect trouble, sa teinte est plus foncée ; plus tard elle devient floconneuse et laisse même déposer un sédiment blanchâtre et épais, signe qui précède assez souvent un rétablissement plus ou moins complet des fonctions organiques.

La peau, à laquelle paraissent d'abord bornés les effets de l'action du bain de mer, devient chez certains malades rouge, pruriteuse. Quelquefois la nuit elle se couvrira d'une éruption exanthémateuse analogue aux plaques de la rougeole ou à la scarlatine; en même temps, transpiration abondante, chaleur douce, quelquefois sueurs visqueuses, desquamation de l'épiderme, plaques ou taches plus ou

moins nombreuses et persistantes à la surface cutanée; les cheveux prennent une teinte sale, surtout si l'on a l'habitude de les tremper dans l'eau de mer; leur couleur devient plus foncée, ils prennent un aspect huileux.

L'appareil de la génération est ordinairement influencé d'une manière plus ou moins énergique sous l'influence du bain de mer; mais cette action n'est réellement qu'une suite nécessaire de l'effet déjà produit sur les différens systèmes que j'ai passés en revue. Ainsi, sous l'influence de cette médication, on verra reparaître assez souvent l'écoulement des menstrues chez des personnes en qui le système utérin semblait frappé d'atonie. On voit même souvent ces évacuations prendre, par suite de son emploi, la régularité et les proportions nécessaires.

Outre les différens phénomènes ci-dessus énoncés, il en est d'autres par qui, quelquefois, chez l'homme malade, se manifestent les signes d'une guérison plus ou moins complète. Ainsi des malades éprouveront un sentiment de formication à la peau quelquefois assez pénible, des spasmes, des mouvemens involontaires, des céphalalgies le soir surtout; des douleurs dans les extrémités, des frictions suivis de bouffées de chaleur et de soif: en même temps sensibilité plus vive, malaise général. Mais tous ces symptômes fébriles sont sans danger, tout s'apaise bientôt de soi-même; une transpiration abondante survient pendant les nuits, et le malade, auparavant inquiet de son état, est le premier à sentir qu'il marche à grands pas vers une guérison prochaine.

Thérapeutique. Les différens phénomènes auxquels donne lieu l'usage du bain de mer m'indiquent déjà quelles seront les affections dans lesquelles l'emploi d'un semblable moyen pourra être de quelque utilité, et quelles seront, d'un autre côté, celles dans lesquelles son usage pourrait devenir non-seulement nuisible, mais aussi quelquefois funeste. Ainsi, dans les maladies inflammatoires, chez les sujets affectés de maladies de la peau, lorsque la surface du derme est excoriée, que ces affections existent encore à l'état aigu, qu'elles sont ou trop étendues, ou trop anciennes, on devra éviter l'emploi

du bain de mer, ou l'on risquerait de voir les symptômes prendre, sous l'influence de son action, une intensité plus grave, de répercuter peut-être sur un organe important l'inflammation dont la peau est le siége, sans compter les douleurs atroces que l'on pourrait causer, dans ce cas, au malade, par le contact direct de l'eau salée avec la surface cutanée. Le nombre des maladies dans lesquelles l'emploi de ce moyen avait d'abord été conseillé s'est beaucoup réduit à l'expérience et à l'observation. Les affections dans lesquelles ce moyen a compté jusqu'à présent le plus de succès avaient toutes une teinte plus ou moins asthénique, et c'est encore dans celles qui présentent cette forme que son action semble devoir être d'une plus importante utilité.

Nous avons vu à l'article des modifications du tube digestif et de la nutrition quels avantages les personnes maigres et étiolées pouvaient retirer de l'emploi du bain de mer. Mais, dans cette circonstance, une chose qui est bien à considérer, comme dans tous les autres cas où ce moyen sera conseillé, c'est qu'elle a été et quelle est la cause de l'état dans lequel se trouve le malade au moment où on l'observe. Lors même, en effet, que la maigreur est purement physiologique, qu'elle est complètement étrangère à une affection organique bien constatée, elle mérite cependant encore une sérieuse attention, en ce qu'il y alors défaut de répartition et d'équilibre dans les forces vitales, et que cet état s'accompagne quelquefois d'une susceptibilité nerveuse qui peut rendre les organes plus aptes à éprouver l'excitation du bain de mer et à devenir le siége de quelque phlegmasie. La maigreur devient alors une prédisposition à des irritations plus ou moins graves, qu'il faut éviter de réveiller par des excitations intempestives. Les heureux effets du bain de mer se feront aussi sentir quand il sera employé par certaines personnes, chez qui de nombreux excès vénériens ont donné lieu à de l'anaphrodisie. La natation, déjà conseillée dans de semblables cas, et dont on a obtenu d'heureux effets, aura une influence bien plus directe quand elle aura lieu dans un liquide qui, outre les propriétés toniques que lui donne déjà sa basse température, est encore directement tonique par suite des substances qui entrent dans sa composition. Cette action

sur les organes générateurs sera encore utilement employée dans l'aménorrhée, lorsque cette affection sera dépendante du défaut d'activité vitale de l'utérus, que la cause en sera reconnue dans l'état de chlorose et d'anémie de la malade. Le médecin devra, du reste, étudier chez les personnes ainsi affectées l'état de tous les organes, bien s'assurer si l'aménorrhée n'aurait pas sa cause dans une affection grave concomitante. Il en sera de même à l'égard de la chlorose et de l'anémie qui n'auraient pas pour symptôme une suppression de menstrues, comme dans le cas précédent, et qui ne seraient pas symptomatiques d'une lésion contre-indiquant l'emploi du bain de mer.

Nous venons de voir l'emploi du bain de mer opposé à des affections asthéniques n'ayant leur siége que dans un organe ou un appareil d'organes ; ses effets sont bien autrement importans et sensibles quand on dirige son influence sur des individus en qui plusieurs systèmes à la fois sont plus ou moins profondément altérés. J'arrive ainsi à parler des maladies scrophuleuses, dans lesquelles tout semble frappé d'atonie et de langueur, forces digestives, nutrition, hématose ; c'est dans le traitement de ces affections et de celles dont elles sont la source que l'on a jusqu'à présent compté le plus de succès par suite de l'emploi du bain de mer. Ce moyen a été souvent mis en usage par *Buchan*, *Hunter* et *Russell*, dans des cas de cette nature ; *Cullen* va même jusqu'à affirmer que ce moyen est le seul d'une utilité réelle qu'il ait opposé aux maladies scrophuleuses et aux dégénérations qu'elles entraînent après elles. Ce moyen est enfin devenu de nos jours le principal remède du rachitis en Angleterre et en Allemagne. Sans être entièrement de l'opinion de *Cullen* en ce qui concerne la spécificité de ce remède dans ces différens cas, je crois cependant qu'entre toutes les médications employées, et le plus souvent avec un succès peu marqué contre les scrophules, le bain de mer froid a déterminé bon nombre de guérisons dont on ne peut mettre en doute la réalité après les observations de *Delpech* et de MM. *Guyon*, *Robert* et *Mourgué*. Une considération qui me semble surtout importante dans l'emploi du bain de mer, c'est que cet agent ayant son

siége d'action à la surface cutanée, contrairement à la plupart des substances employées jusqu'aujourd'hui dans le traitement des scrophules, et qui sont le plus souvent portées dans l'estomac malgré leurs qualités irritantes et l'état de ce viscère, ce moyen pourra être employé lors même que la muqueuse gastro-intestinale sera le siége d'une irritation contre-indiquant l'emploi de ces premiers moyens. Doit-on toujours espérer chez tous les scrophuleux une guérison ou au moins un soulagement plus ou moins prompt de l'usage du bain de mer? Malheureusement non. Et si l'expérience rapporte des faits de guérison dans des circonstances désespérées, ces observations de succès sont bien rares eu égard au nombre des malades qui, à cette époque de leur maladie, se soumettent à l'action de cet agent thérapeutique. Quel est donc le moment le plus propre à obtenir l'effet que l'on recherche ? quel est celui où il n'est plus permis de l'espérer? C'est dans la vue du malade lui-même, c'est dans l'effet plus ou moins actif du bain de mer sur lui, lors des premiers essais, que le médecin qui le dirigera trouvera des règles de conduite. Il est cependant des cas où l'on peut indiquer à l'avance l'emploi de ce moyen comme blâmable : ainsi, *White* regardait l'emploi du bain de mer froid comme devant être évité par les enfans faibles et délicats, en qui la maigreur du visage, la grosseur disproportionnée du ventre, une toux sèche et fréquente, indiquent un état morbide profond des viscères.

Selon *Russell*, le bain de mer est d'une utilité des plus réelles dans le traitement des scrophules, non-seulement en ce qu'il tend à améliorer l'état général du malade et à réparer ses forces, mais en ce que sa propriété tonique facilite encore la résolution des glandes engorgées et celle des tumeurs indolentes des articulations, lors même qu'elles ont acquis un volume considérable et qu'elles existent depuis fort long-temps. *J. Hunter* regardait aussi les bains de mer comme très-utiles dans beaucoup d'affections scrophuleuses, et c'est un fait, dont on ne peut douter selon lui, que l'habitation sur les bords de la mer et l'usage des bains procurent souvent une amélioration réelle

dans les affections chroniques des articulations. De quelque manière qu'on explique l'avantage qui en résulte, *S. Cooper* est persuadé que l'air maritime et les bains de mer ont une influence bienfaisante sur les affections scrophuleuses de ces parties ; mais il regarde leurs effets sur la partie malade comme consécutifs à ceux opérés sur la constitution tout entière. M. *Mourgué* a rapporté deux observations du professeur *Delpech*, ayant pour sujet des individus affectés de tumeur blanche du genou, et qui guérirent à la suite de l'usage du bain de mer, un d'eux avec ankylose, et le second avec le retour presque complet des mouvemens de l'articulation. L'usage des topiques d'eau salée sur les parties affectées d'engorgemens scrophuleux me semble devoir aussi opérer une heureuse influence sur la marche de ces affections. Ainsi, les fomentations avec l'eau de mer, les cataplasmes dans la composition desquels entre ce liquide, pourront être utiles dans ces circonstances. Je rapporterai ici l'observation d'un cas de douleur rhumatismale du genou, remarquable surtout en ce que les effets du traitement ont été des plus rapides.

M. R...., ecclésiastique, fut pris, à une époque que je ne puis déterminer, et sans cause appréciable, d'une douleur des plus vives dans le genou droit. Cette douleur augmenta bientôt au point de l'empêcher de faire un pas sans l'aide de quelqu'un. Les remèdes employés par son médecin n'ayant apporté aucun soulagement à son mal, M. R.... vint à Royan, où il commença l'usage des bains de mer le 17 septembre. Malgré la contrariété de la saison avancée, il n'en prit pas moins de douze. Lors des premiers, M. R..... était obligé de se servir du bras d'un aide pour l'entrée et la sortie ; au troisième, il put quitter sans avoir besoin d'appui ; le mieux contiuua après les immersions suivantes. Il était resté cependant, malgré ce premier succès, une faiblesse assez grande pour ne pas permettre d'aller un peu loin sans l'appui d'une canne. M. R..... revint l'année suivante ; il était à la fin de la saison en état de faire une demi-lieue sans avoir

besoin de secours ; il fut visiter la tour de Cordouan, et put, dit-il, monter et descendre 312 marches sans douleur et sans lassitude.

Depuis quelques années, on a donné à l'emploi des bains de mer froids une haute renommée dans le traitement des déviations du rachis. Ce moyen, employé plusieurs fois avec succès dans ces circonstances avec ou sans l'aide des moyens mécaniques, a acquis assez d'importance pour que M. le docteur *Mourgué* se soit spécialement occupé de l'emploi du bain de mer dans cette affection. Les recherches auxquelles s'est livré ce praticien lui ont fourni les résultats suivans : 1°. les vices de conformation de la colonne vertébrale, pris à temps, cèdent souvent au seul emploi du bain de mer et d'une position voulue. 2°. Ce moyen, qui réussirait dans une période peu avancée de la maladie, serait insuffisant lorsque la déviation date de loin, et que les parties se sont habituées à leur position vicieuse; les bains de mer ne peuvent alors procurer de guérison complète sans le secours des moyens mécaniques. Mais de quel aide ne seront-ils pas à ces moyens, en développant l'énergie et l'activité musculaire à mesure que les parties seront ramenées à leur position normale? 3°. Si les bains de mer sont d'une grande utilité quand ils marchent avec l'orthopédie, lorsqu'on a cessé l'emploi de ce moyen après l'avoir ou non employé seul, ils pourront encore consolider la guérison en prévenant le retour des déviations par une nutrition plus complète et une assimilation plus régulière. Que l'on veuille enfin obtenir la guérison du rachitis ou en arrêter les progrès, les bains de mer seront toujours employés avec un succès plus ou moins marqué, et ils conserveront encore en cela une supériorité incontestable sur les bains froids ordinaires et sur la plupart des moyens tirés de la matière médicale. Je terminerai ici ce que j'avais à dire de l'emploi des bains de mer dans les affections scrophuleuses ; j'indiquerai seulement une complication de l'engorgement scrophuleux des ganglions avec les bubons syphilitiques, qui alors résistent à l'action du mercure, et cèdent à l'emploi des bains froids d'eau de mer, et à l'application,

dans le cas où la suppuration aurait lieu, de cataplasmes faits avec de l'eau salée. (*W. Hunter.*)

L'emploi des bains et lotions d'eau de mer dans les leucorrhées anciennes, et chez les femmes sujettes à des hémorrhagies passives, a obtenu aussi des succès. Il serait également, je crois, permis d'en espérer d'heureux dans les engorgemens des viscères de l'abdomen, de la rate surtout, lorsque ces engorgemens sont la suite d'accès de fièvre intermittente. Un de mes amis, le docteur *Cantin*, ancien chirurgien de la marine, m'a dit les avoir aussi employés avec succès pour faire disparaître la teinte jaunâtre du derme qui persiste quelquefois après que tous les autres symptômes de l'ictère se sont dissipés.

Nous avons vu jusqu'à présent l'usage du bain de mer, en tant que tonique et stimulant, favoriser, dans des constitutions détériorées, une refonte presque générale de l'organisme, aussi bien par son action sur l'assimilation et l'absorption, que par la stimulation directe qu'il exerce sur la surface cutanée. Il est une autre classe de maladies contre lesquelles l'emploi de ce moyen a été tenté avec moins de bonheur et de succès; je veux parler des maladies nerveuses. C'est notamment chez des sujets affectés d'hystérie, d'hypochondrie et d'épilepsie, que le bain de mer a été mis en usage. Je ne m'étendrai que très-brièvement sur le traitement de ces affections par ce moyen: le peu d'observations de succès recueillies jusqu'à présent par les auteurs dans des cas de cette nature doit faire croire que le bain de mer n'a pas toujours répondu, dans cette circonstance, à l'attente de ceux qui l'avaient conseillé. Une cause d'insuccès est peut-être aussi dans l'étude non assez approfondie que l'on a pu faire alors des causes de ces diverses affections. C'est ainsi que, dans l'hystérie produite par des causes débilitantes, cet agent devra procurer le plus souvent d'heureux résultats, pendant qu'il m'est arrivé de voir, chez une jeune personne d'un tempérament éminemment sanguin, atteinte de cette affection, ce moyen, conseillé sans réflexion, ne produire aucun heureux effet. Le bain de mer pourra du reste agir ici en limitant la

sensibilité nerveuse, exaltée aussi bien dans cette affection que dans l'hypochondrie. Il faut, du reste, considérer ici pour beaucoup l'influence morale que peuvent avoir sur l'esprit des malades le changement de lieu, les distractions du voyage et du séjour. Quant à l'emploi du bain de mer dans l'épilepsie, l'expérience tend à le faire rejeter comme plus nuisible qu'utile. Il est plusieurs autres affections nerveuses auxquelles on a opposé l'action de ce moyen ; d'autres auxquelles elle me semble pouvoir l'être avec avantage. Ne pourrait-on pas, par exemple, en retirer d'heureux effets dans la chorée? *Pomme* a conseillé l'immersion dans l'eau de mer froide continuée pendant plusieurs heures, dans certains cas d'irritation nerveuse avec insomnie. *Currie* rapporte une observation de manie furieuse survenue à la suite d'excès de vin, et dissipée par les immersions froides, répétées pendant plusieurs jours. Le même auteur a vu deux cas de tétanos idiopathiques guéris par le même moyen ; mais son expérience ne lui en a pas démontré la même utilité dans un cas de tétanos survenu à la suite de blessures graves. Le bain de mer par affusion a enfin été conseillé par *Currie* et *With* dans le typhus; mais il est à croire que le succès n'aura pas, dans cette circonstance, répondu à l'attente de ces praticiens.

Il est enfin certaines éruptions cutanées dans le traitement desquelles on a fait quelquefois usage du bain de mer. *Russell* l'administrait alors après avoir donné à l'intérieur l'eau de mer, ou concurremment avec elle. *Lind* le faisait prendre contre la gale et les ulcères rebelles des extrémités. M. *Delaporte*, en 1806, a traité ainsi, sur l'île de Tréberon, en rade de Brest, un grand nombre de galeux. Mon ami *Cantin* m'a dit s'être aussi bien trouvé de l'emploi de ce moyen dans plusieurs cas de gales anciennes, qu'il eut occasion de traiter pendant son séjour à Rio-Janeiro. M. *Zompitoute* a conseillé, dans ces cas, l'association de ce moyen avec l'emploi du sulfure de potasse.

Je ne terminerai pas sans dire ici que, malgré les succès nombreux

obtenus de l'usage du bain de mer, et dont j'ai rapporté quelques exemples, je suis loin de regarder cet agent thérapeutique comme le seul remède approprié et agissant dans les circonstances que j'ai indiquées. Les agens de la matière médicale que l'on emploie d'ordinaire concurremment avec lui doivent aussi avoir une bonne part dans les guérisons obtenues. Ce n'est pas, du reste, mon enthousiasme pour ce moyen qui m'a fait choisir ce sujet de préférence à tout autre, sujet auquel je ne me suis spécialement affecté que dans cette circonstance. Le besoin de m'éclairer, puisque j'aurai peut-être bientôt occasion de faire de fréquentes applications du bain de mer, me servira d'excuse, si je n'ai pas convenablement rempli la tâche que je m'étais imposée.

PROPOSITIONS.

I.

Les symptômes généraux suffisent le plus souvent pour se fixer sur la nature du traitement ; les symptômes locaux sont nécessaires pour le mode d'administration de ce traitement.

II.

Corvisart a dit que l'anévrysme actif du cœur était une cause d'obésité : ne serait-il pas plus exact de dire que l'obésité est une cause d'anévrysme actif de cet organe ?

III.

La pneumonie, plus que toute autre inflammation, veut être enrayée par les émissions sanguines et non pas simplement poursuivie. Les saignées qui ne devraient pas conduire à ce résultat, seront inutiles, souvent nuisibles, en affaiblissant les ressources de la nature.

IV.

Dans la pneumonie, la convalescence m'a paru jusqu'à présent suivre une marche d'autant plus courte et plus régulière que les émissions sanguines avaient été employées en nombre convenable au commencement de la maladie.

V.

La plupart des pneumonies chez les vieillards ne se traduisent à l'extérieur par aucune espèce de symptômes locaux; on remarque seulement un amaigrissement rapide, avec altération de la face et prostration. La percussion est alors quelquefois le seul moyen à l'aide duquel on puisse constater son existence.

VI.

Les épanchemens pleurétiques n'occupent pas tous la partie la plus déclive de la cavité thoracique. Ils peuvent être circonscrits par de fausses membranes ou par l'adhérence des plèvres à différentes hauteurs dans la poitrine, et confondus dans ces cas avec d'autres affections des organes qu'elle contient.

VII.

Laennec a parlé des effets favorables de l'air atmosphérique des bords de la mer dans le traitement de la phthisie pulmonaire : je crois qu'il serait plus exact de dire que l'influence de ce milieu rend le développement de cette affection plus rare chez les personnes qui y sont prédisposées.

VIII.

La guérison complète des ulcères atoniques doit être rarement tentée chez les vieillards.

IX.

Quand un membre est frappé de paralysie pendant que le sujet croît encore, non-seulement ce membre n'acquiert pas le volume de l'autre, mais encore il n'acquiert pas sa longueur.

FIN.